

Formation : Intégrer les clauses contractuelles pertinentes dans un contexte réglementaire évolutif

RGPD, NIS2, DORA, IA Act, CRA

Formation pratique - 3j - 21h00 - Réf. CTN

Prix : 2460 CHF H.T.

NEW

Cette formation propose une approche pratique et stratégique de la conformité contractuelle en matière de données personnelles et de cybersécurité. Elle permet d'identifier les clauses essentielles pour répondre aux exigences du RGPD et des nouvelles réglementations telles que NIS2, DORA, CRA ou l'IA Act.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les clauses contractuelles à la conformité RGPD et aux réglementations récentes NIS2, DORA, CRA, IA Act, etc.
- ✓ Adapter les contrats selon les rôles (responsable de traitement, sous-traitant...)
- ✓ Intégrer la protection des données et la cybersécurité dans les contrats
- ✓ Sécuriser les relations avec les partenaires, prestataires, filiales dans un environnement réglementaire complexe
- ✓ Prévenir les risques juridiques, financiers et réputationnels

Public concerné

DPO, RSSI, chefs de projet IT, digital, data, responsables contrats, juristes d'entreprise ou directions opérationnelles impliquées dans la contractualisation.

Prérequis

Connaissance de base en droit des contrats et des fondamentaux du RGPD.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Études de cas et analyse de documents réels, travaux pratiques et mises en situation et simulations de négociation.

PARTICIPANTS

DPO, RSSI, chefs de projet IT, digital, data, responsables contrats, juristes d'entreprise ou directions opérationnelles impliquées dans la contractualisation.

PRÉREQUIS

Connaissance de base en droit des contrats et des fondamentaux du RGPD.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Enjeux contractuels du RGPD

- Rappels essentiels du RGPD (principes, rôles, obligations).
- Les risques liés aux traitements non encadrés contractuellement.
- Jurisprudence, contrôles CNIL, sanctions.

2 Identifier les rôles pour qualifier les parties au contrat

- Responsable de traitement, sous-traitant, coresponsabilité.
- Conséquences contractuelles de la qualification juridique.

Échanges

Exemples concrets : prestataires IT, éditeurs SaaS, agences marketing.

3 Nuancer selon son rôle contractuel

- **_1_ Le responsable de traitement (RT) :**
- Fixe les finalités et les moyens essentiels du traitement.
- Encadre strictement les sous-traitants via un contrat conforme à l'article 28 RGPD.
- Obligations clés, vérifier la conformité, imposer la sécurité, encadrer les sous-traitants, coopérer avec les autorités.
- **_2_ Le Sous-traitant (ST) :**
- Traite les données pour le compte d'un RT.
- Attention aux clauses abusives : responsabilité illimitée, audits unilatéraux.
- Négocier l'équilibre des obligations.
- **_3_ Le RT face à un gros ST :**
- Le ST vous impose ses clauses types (GAFAM, cloud, etc.).
- Identifier les clauses critiques, prévoir des annexes, documenter les arbitrages.
- **_4_ Cas de coresponsabilité :**
- Accord clair sur le partage des obligations.
- Exemple : plateforme en marque blanche.

4 Les clauses incontournables

- Objectifs du traitement, durée, nature, catégories de données.
- Obligations du sous-traitant (article 28 RGPD).
- Clauses de coopération, sécurité, audit, notification.
- Confidentialité, réversibilité, effacement des données.

Etude de cas

Analyse d'un contrat existant (SaaS, externalisation, gestion RH). Détection des lacunes ou formulations inadaptées. Reformulation conforme et opérationnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Clauses RGPD et rédaction : transferts internationaux de données

- Encadrement des transferts hors UE.
- Clauses contractuelles types (CCT 2021), BCR, dérogations.
- Cas particuliers : groupes internationaux, cloud.

6 Articuler RGPD et autres exigences contractuelles

- Intégration dans les CGV, CGU, contrats clients/fournisseurs.
- Harmonisation avec les clauses sécurité, SLA, annexes techniques.
- Spécificités des marchés publics et appels d'offres.

Etude de cas

Réécriture d'une clause type RGPD pour différents contextes (CRM, plateforme web, traitement RH). Équilibre entre conformité et souplesse contractuelle. Dialogue avec les parties : DSI, juristes, achats.

7 Transversalité avec les nouvelles réglementations

- Clause de conformité globale.
- RGPD, IA Act (systèmes à haut risque).
- NIS2 (cybersécurité), DORA (résilience opérationnelle), CRA (cybersécurité des produits).
- Exemples de formulations évolutives selon les typologies de traitement ou de service.
- Clause "filet de sécurité" et clause d'adaptation réglementaire.

8 Stratégies de négociation RGPD

- Anticiper les objections (coût, faisabilité, responsabilité).
- Argumentaires types selon la position contractuelle.
- Garanties, assurances, limitations de responsabilité.

Travaux pratiques

Objectif : intégrer une clause conforme RGPD dans un contrat déséquilibré. Simulation d'un échange entre client et prestataire. Jeu de rôle : juriste, acheteur, DPO, fournisseur.

9 Construction d'une boîte à outils contractuelle

- Clauses prêtes à l'emploi.
- Modèles d'avenants/annexes Article 28.
- Trame d'audit contractuel RGPD.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 24 juin, 16 sep., 25 nov.